

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

On s'abonne:

A PARIS,
chez M. HAVAS-LAFITTE et Co,
Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à l'expiration d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Décembre 1878.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Du 5 janvier 1879.

Candidats conservateurs:

- M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant.
M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant.
M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

Chronique générale.

M. Gambetta l'avait promis, il a tenu sa parole. Le 24 décembre, au soir, il a fait ré-
veillon, dans la plus grande salle du Grand-
Hôtel, dans la même où, après le 16 mai, M.
Gambetta formait la coalition de tous les
groupes républicains. Deux cent dix convi-
ves seulement ont pris part au festin. M.
Gambetta et son état-major, Spuller, Tirard,
Castagnary, etc., et, disent les comptes ren-
dus, « les représentants de tous les journaux
de Paris. » Cela déduit des deux cent dix, le
nombre des commis-voyageurs participants
paraît peu considérable, eu égard à l'importan-
ce de la corporation. Des télégrammes, il
est vrai, sont venus de plusieurs villes (An-
gers est sur la liste) apporter, pendant le res-
pas, l'adhésion, le salut fraternel et les vœux
des confrères absents. Mais un journal malin
nous a déjà révélé le secret de ces télégram-
mes aimables, réponses provoquées et dic-
tées par une circulaire lancée d'avance avec
prière de ne pas faiblir au devoir fraternel et
républicain.

Le nombre ne fait rien à l'affaire. Voilà
MM. les commis-voyageurs introduits dans
l'histoire et sur la scène politique. M. Gam-
betta leur a fait un rôle dont ils devront se
montrer fiers : « messagers de la bonne nou-

velle; colporteurs de l'énergie dans l'ac-
tion. » MM. les commis-voyageurs ont fait
plus que personne, paraît-il, pour le triom-
phe de la République. M. Gambetta les en a
chaleureusement remerciés, en leur deman-
dant de continuer cette propagande; politi-
que et négoce mêlés.

On a compris, sans que nous le disions,
que le festin a fini par un discours du
« grand homme d'Etat, » de Gambetta, »
comme a dit M. Murat, président du ban-
quet: « Car on ne dit plus ni monsieur ni le
» citoyen Gambetta, mais simplement Gam-
» betta, comme on le fait des noms qui sont
» devenus un symbole, tout en restant une
» espérance. »

Voilà qui est bien dit. Gambetta est le
symbole et reste l'espérance de MM. les
commis-voyageurs. Nous n'y contredirons
pas.

Les chefs de la majorité républicaine ont
reçu, des membres de la Commune réfugiés
à l'étranger, des demandes très-pressantes
pour le dépôt et le vote d'une proposition
d'amnistie au début de la session prochaine.
Les réfugiés font observer qu'ils ont patienté
jusqu'à ce jour pour se conformer aux ins-
tructions du chef des gauches qui affirmait
que le vote de l'amnistie par la Chambre des
députés serait repoussé par la majorité réac-
tionnaire du Sénat, mais ils ajoutent que cet
argument ne pourra plus être invoqué après
le 5 janvier.

M. Gambetta et ses amis, très-préoccupés
et ne voulant à aucun prix voter l'amnistie,
ont jugé à propos de donner le mot d'ordre
aux journaux de la province pour qu'ils
commencent une nouvelle campagne en fa-
veur de la mise en accusation du ministre
du 16 mai dès le début de la session pro-
chaine. Cette question occupant les esprits
au Parlement, dans la presse, à l'étranger,
M. Gambetta espère ainsi ajourner indéfini-
ment la discussion et le vote de l'amnistie
que redoutent les opportunistes.

Nous apprenons que le gouvernement
ayant reçu par télégraphe le rapport officiel
sur la réunion plus que tumultueuse organi-
sée à Marseille en vue des élections sénato-
riales, aurait décidé de faire poursuivre par
le parquet de Marseille, pour excitation à la
haine des citoyens les uns contre les autres
et au mépris du gouvernement établi, les
orateurs qui ont demandé la suppression du
Président de la République et du Sénat, la
destruction des monuments religieux, l'ex-
pulsion de tous les princes.

La France croit savoir qu'il n'y aura pas
de nouveau manifeste des droites sénatoria-
les, et que le comité se contentera d'envoyer
une brochure spéciale aux électeurs.

Entre M. Gambetta et l'extrême gauche,
les rapports deviennent de plus en plus ten-
dus. Samedi dernier, MM. Allain-Targé,
Challemel-Lacour et Madier de Montjau ont
failli se retirer avec leurs amis sur le mont
Aventin, à propos des crédits rétablis par le
Sénat. M. Gambetta partageait l'opinion de
M. Bardoux et essaya de la faire triompher
dans une réunion qui eut lieu dans la mati-
née.

Le vent de la discorde soufflait avec une
violence telle que M. Grévy fut obligé de
s'entremettre pour empêcher un éclat pu-
blic.

Calmés par les froides observations du
président de la Chambre, les mutins ont
pris l'engagement d'honneur de ne pas
mettre le pied dans le plat avant que la nou-
velle majorité sénatoriale ait donné signe de
vie.

UNE AMBASSADE ENRAYÉE.

Quand l'intime de M. Gambetta, le ci-
toyen Challemel-Lacour, était proconsul à
Lyon, il se faisait surtout remarquer par la
promptitude de ses décisions. « Fusillez-moi

tous ces gens-là ! » était une formule expédi-
tive qui témoignait d'une cranerie peu
commune.

D'où vient donc qu'il se laisse aujour-
d'hui balancer entre plusieurs promesses
d'ambassades sans parvenir à mettre le pied
sur un terrain solide? On a d'abord voulu
l'envoyer à Berne, ce qui ressemble fort à un
calembour. On parle maintenant de l'en-
voyer chez les Grecs, en sa qualité de philhel-
lène et d'helléniste.

La question est de savoir si le Roi Georges
sera très-flatté de recevoir à sa cour cet im-
placable ennemi des cours et des Rois. Mais,
en dehors de la Suisse, où trouver une Ré-
publique en Europe pour y envoyer ce la-
rouche radical?

Il y a bien la République de Saint-Marin,
mais elle est trop petite pour contenir un
républicain de cette ampleur.

Nous comprenons l'embarras de M. Wad-
dington.

Un journal avait annoncé que le gouver-
neur du Crédit foncier ayant déposé une
plainte au parquet, les anciens administra-
teurs de cet établissement allaient être pour-
suivis. Nous croyons pouvoir affirmer que
la plainte a été en effet déposée, mais que
les quatre chefs d'accusation ont été écartés.

On nous assure que M. Jules Simon, dans
la conférence qui a précédé le dépôt du se-
cond rapport de M. Varron sur le budget, a
déclaré que le Sénat, en établissant le crédit
pour les desservants, a « usé de son droit. »

En ce moment, il y a un grand marasme
dans les affaires. Plusieurs causes concou-
rent à ce résultat: les retards mis à l'exécu-
tion des nouveaux chemins de fer, l'absence
d'affaires nouvelles sur la place de Paris,
les mauvaises dispositions qui s'y montrent
pour les affaires de l'étranger; inutile de
dire combien les incertitudes de la politique

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA DISPARITION

DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

LXIII.

Tous les autres travaillaient encore avec une
attention si soutenue, qu'ils ne levaient le nez que
pour regarder le modèle, et dans un silence si pro-
fond que l'on entendait le grincement des plumes
d'oie sur le papier.

Seckatz était tout rouge, et la sueur lui perlait
sur le front. A chaque instant, je le voyais rattraper
sa plume de la main gauche, pour la consolider
dans sa main droite, dont les gros doigts tachés
d'encre étaient violemment contractés; il avait l'air
d'écrire à poing fermé. Justement parce qu'il la
tenait trop serrée, sa plume lui échappait conti-
nuellement, mais elle avait beau faire, elle ne pou-
vait arriver à le mettre en colère. Non, il ne se pou-
vait pas en colère, et il ne se décourageait pas non
plus. Seulement il tirait la langue et louchait sur
sa page, parce qu'il la regardait de trop près, dans
l'ardeur de son zèle.

Je suis sûr que sa page, malgré tout, devait être
quelque chose d'horrible et d'informe, et que la
maienne, par comparaison, devait être un chef-
d'œuvre de calligraphie. N'importe, en regardant
la sienne, il pouvait dire: « J'ai fait tout ce que
j'ai pu. » Hélas! que j'étais loin d'en pouvoir dire
autant!

Le père Wächter, voyant que j'avais déposé ma
plume, vint derrière moi, et examina ma page sans
rien dire. Il ne me fit aucun reproche, mais son
silence même me prouvait qu'il n'était pas content.

Je le suivis du regard pendant qu'il allait de l'un
à l'autre. Strecker fut comblé d'éloges, et je m'en
réjouis, bien sincèrement; cela me semblait si
naturel!

Enfin, le père Wächter arriva au banc de Sec-
katz. Après avoir regardé avec attention sa page
d'écriture, il lui posa doucement la main sur la
tête, et lui dit:

— Tu es un bon enfant, Seckatz, et je vois bien
que tu t'es donné beaucoup de mal.

Seckatz était content, et il riait; mais moi, je ne
riais pas, et je n'avais pas lieu de rire. Déjà je
commençais à me trouver un moins grand person-
nage, en me comparant à lui.

Ah! c'est qu'il n'y a rien comme un bon petit
écho pour nous faire rentrer en nous-mêmes et
pour nous rendre plus modestes et plus sages,
c'est-à-dire plus sévères pour nous-mêmes et plus

indulgents pour les autres. Il y avait deux heures à
peine que j'avais regardé Seckatz du haut de ma
grandeur, sous prétexte qu'il était commun et
grossier. S'il avait été capable de s'en faire ac-
croire, il aurait eu beau jeu pour me mépriser à
son tour, à cause de mon manque d'énergie et de
persévérance; mais il ne méprisait personne, lui;
et en cela encore il m'était de beaucoup supérieur.

Je posai mon coude sur la table, ma joue dans la
paume de ma main, et je me mis à réfléchir tris-
tement. J'allais toujours d'un excès à l'autre; je
m'étais regardé presque comme un grand homme
pendant que je parlais ma leçon d'histoire; et main-
tenant je me regardais presque comme un miséra-
ble pour avoir manqué ma page d'écriture.

J'avais d'abord cherché à me consoler en me
disant: « Celle-ci est manquée, je me rattraperai à
la suivante. » Mais je n'avais plus confiance en moi-
même, parce que je m'étais dit cela souvent dans
bien d'autres occasions, et que je n'avais jamais
réussi à tenir mes résolutions et à prendre ma re-
vanche sur moi-même. Que de fois, par exemple,
je m'étais dit: « Cette semaine est mal commen-
cée; mais, à partir de lundi prochain, je travaille-
rai sérieusement. »

Chaque fois, lundi prochain était venu, et j'avais
encore reculé au lundi suivant. J'avais fini par ne
plus oser me faire aucune promesse pour lundi
prochain.

Donc, après avoir gâté ma première page, je
m'en consolai un peu d'abord en me disant que je
me rattraperais à la suivante, et j'attendis avec im-
patience que les autres eussent fini d'écrire et que
le père Wächter nous traçât un nouveau modèle
au tableau. Mais le souvenir de « lundi prochain »
et de mes rechutes continuelles, le silence du père
Wächter quand il avait regardé ma page, l'applica-
tion de tous mes camarades, et le succès de Sec-
katz, tout cela m'avait si complètement découragé
que je redoutais l'épreuve de la page suivante aussi
vivement que je l'avais d'abord désirée.

Le père Wächter, qui se promenait de long en
large, vint à passer près de moi, et me toucha
l'épaule du bout du doigt. Je me retournai vive-
ment; il me dit tout bas:

— Il y en a encore beaucoup qui ne sont pas près
de finir; tu pourrais employer ton temps à repas-
ser la leçon d'histoire.

— Je la sais très-bien! lui répondis-je avec un
joyeux empressement.

— On se trompe quelquefois, me dit-il avec dou-
ceur; on croit savoir très-bien une leçon, et il arrive
qu'on ne la sait qu'à moitié.

— Cette fois-ci, lui dis-je avec un certain or-
gueil, je suis sûr de moi: je l'ai très-bien apprise,
et je n'ai pas besoin de la repasser.

Il me regarda sans rien dire, soupira; comme si
ma réponse lui faisait de la peine, et recommença

présent aussi sur cette situation, que troublent d'ailleurs si fortement les conditions inattendues faites aujourd'hui aux établissements de crédit, anciens et nouveaux, la fréquence et le caractère des enquêtes industrielles, etc.

La Liberté n'est pas systématiquement hostile aux 363... au contraire; voici ce qu'elle dit:

- « Depuis un an, les républicains sont les maîtres.
- » Mais enfin que s'est-il passé, durant cet intervalle, dans l'ordre des faits positifs, de nature à contribuer au bien-être du pays et à la satisfaction des intérêts généraux?
- » Cherchons bien et gardons-nous de rien oublier.
- » On a épuré l'administration.
- » On a épuré la magistrature.
- » On a commencé à épurer la diplomatie.
- » On a épuré la Chambre, en invalidant en détail tous ceux qui avaient participé à l'aventure du 16 Mai.
- » On va épurer le Sénat en y introduisant une majorité républicaine.
- » Pendant cette vaste épuration, véritable travail d'Hercule, qu'a-t-on fait encore?
- » On a fait le 3 0/0 amortissable, hélas!
- » On a voté le budget en huit jours.
- » Et c'est tout.
- » Encore est-ce la Chambre qui a fait toutes ces grandes choses. Quant au ministère, il peut dire de lui-même, durant cette année mémorable, ce que Sieyès disait après la Révolution: « J'ai vécu! » Mais vivre, pour un gouvernement, est-ce assez? Et n'aurait-il pas mieux valu agir?
- » N'importe, il paraît, à en croire les administrateurs du cabinet actuel, que tout cela est de la grande politique.
- » Montons au Capitole et remercions les dieux! »

Si le 5 janvier voit sortir des urnes une majorité sénatoriale à l'image des 363, nous en verrons bien d'autres!

On lit dans la Patrie:

« Nous avons annoncé que l'ancien comité des Dix-Huit, transformé en commission de surveillance, ou de permanence, fonctionnerait pendant la prorogation, et les républicains ont nié cette résurrection de ce comité de Salut public au petit pied. Or, nous apprenons que les Dix-Huit renouvelés sont entrés en fonctions depuis avant-hier. Ils se réunissent deux fois par semaine pour délibérer sur les affaires de l'Etat et contrôler les actes du cabinet. Les réunions auront lieu successivement au domicile particulier de chaque membre et par convocation spéciale. »

Les Allemands n'entendent pas que les fonctionnaires de leur gouvernement écrivent dans un journal étranger, ce journal fût-il la République française.

à se promener. Je suis sûr qu'il n'était pas content de mon assurance, et je dois avouer que je lui avais donné trop d'occasions de s'en défier. Mais j'étais si sûr, en même temps, de lui prouver qu'il s'était trompé, que je demeurai tranquillement sur le coude, regardant avec un peu de pitié ceux de mes camarades qui avaient ouvert leurs livres et qui repassaient leur leçon. Mes idées prirent peu à peu une teinte plus gaie, et j'oubliai presque que je venais d'être très-mécontent de moi.

LXIV.

Quand les derniers trainards eurent enfin terminé la dernière lettre de leur dernière ligne, le père Wächter tira sa montre, et dit:

— Une bonne page bien soignée vaut mieux que trois pages gribouillées. Je suis content de presque tout le monde, et je ne suis mécontent de personne. Nous n'entamerons pas une seconde page aujourd'hui, parce que cela pourrait nous mener trop loin. Serrez vos cahiers d'écriture, nous allons commencer la récitation de l'histoire.

Il y eut, pendant une minute, un grand bruit de cahiers froissés et quelques chuchotements; puis le silence se rétablit comme par enchantement; le père Wächter promena autour de lui des regards satisfaits, et dit:

— Que ceux qui savent très-bien, mais là, très-bien leur leçon, lèvent la main!

On vient de découvrir que le correspondant de ce journal, qui lui écrivait « des bords de l'Elbe », est un professeur de l'École militaire de Dresde, M. Hessel.

L'opinion publique chez nos voisins s'est émue si vivement de cette découverte, que la Gazette de l'Allemagne du Nord n'hésite pas à demander hautement la révocation du professeur en question.

La couleur du journal auquel ce fonctionnaire allemand envoyait ses lettres n'est certainement pas la cause unique de ces réclamations, mais peut-on dire qu'elle soit étrangère à l'excitation que le fait en lui-même a fait naître?

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a été élu hier membre de l'Académie française, en remplacement de M^r Dupanloup, par 22 voix sur 27 votants. Il y a eu cinq bulletins blancs.

Etranger.

ORIENT. — Les dépêches, depuis quelques jours, nous signalent une détente générale dans les affaires d'Orient. Lord Beaconsfield, de son côté, nous affirmait ces jours-ci que nulle puissance ne ferait d'opposition à l'exécution pleine et entière du traité de Berlin.

Il est de fait que la Porte semble se décider à négocier avec la Grèce pour la rectification de frontières que lui a accordée le Congrès, et avec le Monténégro pour la cession de Podgoritza. De plus, les relations de l'Angleterre et de la Russie semblent empreintes depuis quelque temps d'une certaine cordialité qui indiquerait une entente.

Cet apaisement, qui coïncide avec les fêtes de Noël et du premier de l'an, n'est-il que provisoire, ou bien annonce-t-il une solution prochaine de toutes les difficultés orientales? — C'est ce que nous saurons prochainement. A cette heure, nous ne faisons que constater un fait.

Il reste pourtant une question qui n'est pas résolue. La commission mixte chargée d'organiser l'administration de la Roumanie a brusquement interrompu ses travaux. Les uns voient dans ce fait une intrigue de la Russie qui aurait suscité mille difficultés à la commission et surtout ne lui aurait laissé que des caisses vides. Les autres pensent que cette suspension des travaux des commissaires n'est due qu'à la mauvaise saison et à d'autres causes secondaires.

Toutefois, il y a bien encore des difficultés, puisque l'on songe à reprendre cette idée première d'une occupation mixte par les troupes russes, anglaises et austro-hongroises.

Pour nous, cette mesure, si elle était adoptée, indiquerait des méfiances profondes entre les puissances, et elle ne serait pas un bon moyen de concilier les divers intérêts. Tous ces corps d'armée étrangers n'entreieraient en Roumanie que pour se surveiller entre eux, et, dans ces conditions, les conflits sont toujours à redouter.

Avec quelle impatience j'attendais la fin de sa phrase! Non-seulement je levai la main, mais encore je fis claquer mes doigts avec bruit pour attirer l'attention du père Wächter.

Je fus surpris et presque scandalisé en voyant que presque tout le monde levait la main et faisait claquer ses doigts. C'était comme une forêt de bras levés, et en même temps comme un bruit de castagnettes.

Le père Wächter riait; il était heureux. Il regardait à droite, il regardait à gauche, il regardait devant lui, il clignait les yeux pour voir jusque dans le fond de la classe; les bras étaient toujours levés, et les doigts claquaient toujours.

— C'est fameux, dit-il en se caressant le menton, c'est fameux, on peut le dire! Tout le monde sait très-bien! Je n'ai que l'embarras du choix.

Il aurait pu ajouter que jamais il n'avait vu chose pareille.

— Maintenant, dit-il, vous allez baisser les bras, et je vais prendre au hasard.

Tous les bras se baissèrent aussitôt, et le père Wächter recommença à regarder à droite et à gauche, lentement, posément, comme un homme qui savoure son plaisir.

Je ne pouvais m'empêcher de m'agiter sur mon banc, tant j'étais impatient de réclamer; je ne quittais pas des yeux le père Wächter, espérant que son regard rencontrerait le mien.

— On écrit de Londres:

« Une circulaire aux puissances est en ce moment élaborée par lord Salisbury. Elle sera très-pacifique, très-rassurante et très-conciliatrice. Il est aujourd'hui démontré que la Turquie peut si elle le veut payer ses créanciers extérieurs et s'entendre pour le paiement de l'indemnité à la Russie. Tous les consuls britanniques dans les deux Turquies ont envoyé au Foreign-Office des rapports dans ce sens, et c'est après les avoir reçus que le gouvernement a décidé dans son dernier conseil de déclarer à l'Europe que rien ne saurait entraver le maintien de la paix. »

— La fuite de l'émir de Caboul est aujourd'hui officiellement confirmée. Toutefois la guerre ne semble pas finie pour cela.

On télégraphie au Times que Vali-Mohamed, général afghan, est à Konchi, c'est-à-dire près des défilés de Shutar-Garden, avec onze régiments d'infanterie et quatre de cavalerie.

Cette marche indique une intention de résistance. Nous remarquons, en effet, que les Anglais n'avancent plus depuis quelques jours: ils n'ont pas dépassé Jellalabad.

ANGLETERRE. — Les socialistes, internationalistes, démagogues de Londres n'ont pas de chance. Il voulaient fonder un journal en anglais, français, espagnol et italien, « le Flot démocratique ». Un numéro parut. On s'y moqua agréablement de la reine Victoria; le second numéro fut plus pimenté. Toutes les souveraines de l'Europe y étaient insultées. Au troisième numéro, l'imprimeur effrayé déclara qu'il ne travaillerait plus pour ces gens-là. Il est vrai qu'il avait reçu la visite de deux détectives qui lui avaient conseillé de s'arrêter net. C'est ce qu'il a fait. Le pauvre homme est plus effrayé que jamais, ses clients l'ayant menacé de le mettre à mort.

ALLEMAGNE. — On écrit de Berlin:

« D'après le désir exprimé par l'empereur Guillaume, les négociations entre Berlin et le Vatican ont changé de phase. On met de côté la question de l'abrogation ou du maintien des lois de mai, et les pourparlers recommencent dans le but de chercher un modus vivendi. »

DANEMARCK. — On aurait pu croire que le roi de Danemarck, qui règne sur un tout petit Etat et n'inquiète personne, devait être à l'abri des menaces et des entreprises de la Révolution. Il est, paraît-il, dans la même situation que les autres souverains.

Une dépêche adressée au Standard annonce qu'il a reçu des lettres le menaçant de mort, et qu'on a saisi à Hambourg une caisse de bombes Orsini à destination de Copenhague.

RUSSIE. — La situation de Saint-Petersbourg n'est pas meilleure. La semaine dernière, plus de cent personnes, dont quelques-unes appartiennent aux classes élevées,

ont été arrêtées, sous prévention de complot contre la sûreté de l'Etat.

La jeunesse des écoles se fait remarquer par son esprit de turbulence et d'indiscipline; elle est toujours prête aux manifestations politiques. Et l'on a remarqué, dans toutes les circonstances, qu'elle avait l'appui de la population.

Il serait question, à ce que disent certains journaux, de fermer provisoirement les universités et les collèges.

Pour que le gouvernement recoure à de pareilles mesures, il faut que la fermentation soit bien grande.

L'ADRESSE DES ETUDIANTS RUSSES AU Tzarevitch.

Voici le texte de l'adresse que les étudiants de Saint-Petersbourg ont essayé récemment de présenter au tzarevitch:

« Altesse impériale,

« Le gouvernement croit que l'agitation qui se manifeste parmi nous est causée par quelques personnes mal intentionnées. Si Votre Altesse veut bien se rappeler que cette agitation va en s'augmentant, depuis quelques années, et s'est propagée dans tous les établissements d'instruction de l'Empire, Votre Altesse aura de la peine à partager cette opinion. Le retour fréquent de cette agitation prouve qu'il en faut chercher la cause dans la position intolérable où la jeunesse de Russie est placée.

« Les étudiants qui vivent hors des établissements d'instruction, sont soumis à la surveillance de la police, tandis qu'à l'intérieur ils sont toujours de plus en plus dépouillés de leurs droits. On leur a enlevé celui de se réunir pour s'occuper de leurs propres affaires, et on leur a interdit de fonder une caisse de secours mutuels. S'ils essaient d'entreprendre quelque chose de la sorte, ils sont menacés de poursuites de la forme la plus odieuse par la police administrative.

« A chaque réunion, la police nous a presque menacés de mort. Toutes les fois qu'il s'agit de nos droits, on nous disperse au nom de la loi, mais s'il s'agit de nous imposer quelques charges, nous sommes considérés et traités comme ayant une existence corporative.

« Nous sommes privés de l'indépendance nécessaire à des adultes, et quelques-uns de nous sont traités comme des enfants. Les obstacles, toujours grossissants, qui ferment la voie de l'instruction supérieure, feront bientôt de l'éducation un privilège des riches. Cette oppression et autres mesures analogues sont les seules causes de l'agitation. Nous savons ce qui attend les étudiants de Kharkof, et l'exemple de l'agitation de Kief est encore présent à notre souvenir. Les personnes ne devraient pas être punies lorsque c'est la faute des circonstances ou elles sont placées.

« En conséquence de ce qui précède, nous prions la liberté d'imploquer la médiation de Votre Altesse en faveur de nos condisciples de Kharkof et d'appeler son attention sur la position actuelle des étudiants. »

ITALIE. — L'avocat Tarantini, défenseur de Giovanni Passanante, aux termes des articles 459 et 460 du Code de procédure pénale, a déposé au greffe de la cour d'assises le recours contre l'arrêt de la section d'accusation qui renvoie Passanante devant la cour d'assises.

Le recours est motivé sur l'incompétence de la cour d'assises.

Les débats ne pourront donc avoir lieu dans le courant de ce mois.

C'est probablement vers la fin du mois prochain que ce drame judiciaire se développera devant la cour d'assises.

Chronique militaire.

Le *Moniteur de l'Armée* publie la note suivante:

« La publication de divers prospectus de Compagnies ou Sociétés financières a appelé l'attention du ministre sur ce fait que des présidents ou membres des conseils d'administration de ces Sociétés figurent sur ces prospectus avec des grades militaires.

« Il croit devoir rappeler, à cette occasion, que la circulaire ministérielle du 24 décembre 1869 interdit formellement l'acceptation de fonctions de cette nature aux

(Magasin pittoresque.)

(A suivre.)

officiers de tout grade ou assimilés en activité de service, de même qu'à ceux qui sont maintenus dans le cadre de réserve, en exécution de l'article 37 de la loi du 13 mars 1875.

Quant aux officiers de réserve et à ceux de l'armée territoriale, ils peuvent évidemment se livrer à des opérations de négoce ou à l'industrie, mais sous la réserve expresse qu'ils ne feront dans aucun de leurs actes commerciaux, ni dans leurs prospectus, annonces ou affiches, allusion à leur situation militaire.

En ce qui concerne les officiers retraités ou réformés qui figurent, avec le grade dont ils étaient titulaires dans l'armée, au nombre des membres des conseils d'administration des Compagnies dont il s'agit, il y a lieu de prendre à leur sujet quelques dispositions.

En effet, s'il est loisible aux officiers rendus à la vie civile de participer à des actes commerciaux ou financiers, ils ne doivent cependant, afin que personne ne puisse se méprendre sur leur véritable situation militaire, faire mention du grade qui est resté leur propriété qu'en y ajoutant les mots « retraités » ou « réformés », qui font connaître leur position actuelle, conformément, d'ailleurs, à la loi du 19 mai 1834.

Quant aux anciens officiers qui ont perdu leur grade par une des causes énoncées à l'article 1^{er} de la loi du 19 mai 1834, de même que pour ceux dont le grade n'a pas été reconnu par une disposition législative, ils s'exposeraient à des poursuites judiciaires s'ils prenaient, dans un acte de la nature de ceux qui sont signalés plus haut, la qualification du grade dont ils ont cessé d'être investis.

Comme complément des observations ci-dessus, le ministre prie le commandant de lui faire savoir, lorsqu'ils arriveront à être connus, les noms des officiers qui, n'appartenant plus à l'armée, prendraient sur des imprimés ou prospectus de Compagnies financières ou commerciales, un titre militaire, sans l'accompagner d'un qualificatif indiquant leur position réelle au point de vue militaire.

Dans ce cas, d'accord avec M. le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de la guerre se réserve d'examiner s'il y a lieu de réclamer contre eux des poursuites, par application des dispositions de l'article 259 du Code pénal.

D'après des ordres récents du ministre de la guerre, un contrôle sévère est établi, en ce moment, sur toutes les livraisons de vivres faites à l'armée. Les chefs de corps et de l'intendance ont été invités à ne montrer aucune indulgence, en cas de tromperie sur la qualité et la quantité des vivres fournis par les marchands, et de livrer aux tribunaux les individus contre lesquels des soupçons justifiés prouveraient leur mauvaise foi. Des ordres ont été également adressés aux généraux commandant les corps d'armée, pour leur demander une surveillance attentive sur les faits qui leur sont signalés.

Le général Chanzy, gouverneur de l'Algérie, est arrivé à Paris, où il vient prendre part au grand travail de classement des officiers auquel il est procédé chaque année à pareille époque, par les chefs de corps et les généraux de division. On dit que, cette fois, le travail en question aura une importance toute particulière à cause de la loi récente relative aux pensions des officiers.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La musique municipale de Saumur donnera dimanche prochain 29 décembre, à huit heures, sa deuxième soirée musicale dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

On espère le concours d'un artiste du théâtre d'Angers. Nous donnerons demain le programme de cette soirée.

Théâtre. — Rappelons que c'est ce soir vendredi qu'a lieu la représentation de la *Fille de Madame Angot*, avec M^{lle} Rita Lelong, Thibaut, Dieudonné, M. Descamps, Boulanger, Leroy, Servat, Letellier, etc.

La préfecture de Maine-et-Loire a communiqué l'avis suivant aux journaux d'Angers :

Chambre de commerce d'Angers. — Les élections qui ont eu lieu dimanche 22 décembre pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre de commerce d'Angers n'ayant pas donné de résultat définitif, il sera procédé, dimanche prochain 29 décembre, à un second tour de scrutin dans les villes d'Angers, Baugé, Cholet, Saumur et Segré.

Le scrutin ouvrira à 11 heures et sera clos à 3 heures.

ANGERS.

Le jour de Noël, dans la soirée, les époux Legros, journaliers, et leur enfant, âgé de 10 ans, se trouvaient autour d'une table dans la chambre qu'ils occupent à la Chalouère, cour du Rocher, lorsque tout-à-coup une lampe à pétrole, que l'un d'eux allumait avec une bougie, a fait explosion. Tous trois ont été atteints au visage et aux mains, ils ont reçu de nombreuses brûlures qui ont nécessité leur admission d'urgence à l'hospice. (Etoile.)

Samedi dernier, la nommée Blin, Aphéline, âgée de 57 ans, célibataire, demeurant montée des Forges, à Angers, a été trouvée morte par suite de brûlures dans sa chambre. On croit qu'étant en état d'ivresse, le feu de sa chaudière s'est communiqué à ses jupons et aura ainsi déterminé la mort de cette femme. (Id.)

Faits divers.

Quarante-huit enfants disparus sous la glace. — Le *Lexovien* signale en ces termes un terrible événement qui vient d'arriver dans la commune de la Chapelle-Moche (Orne) :

Cinquante-deux enfants, en sortant de l'école communale, avaient établi une glissade sur un étang, près du bourg, lorsque, soudain, quarante-huit de ces malheureux enfants disparurent sous la glace, qui s'était rompue sous leur poids.

Les quatre qui ont été préservés de cette affreuse mort n'avaient pas osé, dit-on, s'aventurer sur la funeste glissade.

La plume est impuissante à dépeindre la douleur et la consternation qui régnaient dans la commune, par suite de cette épouvantable catastrophe.

Nous apprenons, dit l'*Opinion libérale*, qu'une compagnie du régiment de ligne, en garnison à Namur, a été cernée par les neiges entre Perwez et Gembloux. On a dû envoyer de Namur un capitaine et cent hommes pour les tirer de ce pas périlleux.

Un train de voyageurs était resté en détresse sur cette ligne et plus de cent personnes ont dû séjourner en plein air sans pouvoir trouver une maison pour s'héberger.

Une Affaire d'Or !!!

La grande maison de montres de précision vient de recevoir 1,500 montres, REMONTOIR BRÉGUET, grandeur 18 lignes, en simili et nickelé, tout ce qui se fait de plus ÉLEGANT. Cette montre est d'une valeur de 75 francs, et à cylindre, montée sur rubis et garantie cinq années; elle sera expédiée par retour du courrier, franco, contre mandat-poste de 29 francs, à partir du 26 DÉCEMBRE JUSQU'AU 10 JANVIER.

La DEUXIÈME AFFAIRE est une montre artistique, boîte nickelée, avec guichet, cylindre, montée sur rubis, grandeur 18 lignes et à clef, garantie également cinq années, et expédiée contre mandat-poste de 22 francs 50 centimes.

Ces deux magnifiques montres, vendues le 1/4 de leur valeur, sont les plus JOLIES ETRENNES QUE L'ON PUISSE OFFRIR.

Adresser les demandes accompagnées de leur montant en mandat-poste à l'ordre de M. DUGUÉ, 9, Avenue des Gobelins, à Paris, jusqu'au 10 janvier; passé ce délai, ces montres seront vendues au cours ordinaire.

Indépendamment de ces deux occasions, M. Dugué offre son album illustré, contenant plus de cent gravures de montres et de chaînes, à toute personne qui lui en fera la demande.

COMPAGNIE

DES

VIDANGES ET ENGRAIS DE L'OUEST

Nantes, Angers, Tours, etc.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500,000 FR. divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Tout le monde sait combien les anciens procédés d'extraction de vidanges, encore en usage dans notre ville, sont à la fois incommodes, nauséabonds et même peu productifs.

Un nouveau système, dit système-hydrobarométrique, appliqué déjà dans la plupart de nos grandes villes, a donné le moyen unique et sûr d'obtenir, avec de grands avantages, à ces trois inconvénients.

Par le moyen d'appareils dont l'action est basée sur la force atmosphérique et qui réunissent toutes les conditions de salubrité et de célérité désirables, on arrive à l'utilisation pratique et productive des vidanges, à la formation des engrais, et à la fabrication du sulfate d'ammoniaque en réalisant trois grandes supériorités sur les anciens systèmes, supériorités que nous résumons ainsi: 1^o Suppression des dépotoirs; 2^o Séparation, dès leur arrivée à l'usine et en quelques instants, des matières solides et des liquides; 3^o obtention rapide des matières solides agglomérées et formant des tourteaux d'un engrais riche, logeables et secs au sortir de l'appareil.

C'est pour l'exploitation de ce système constituant un véritable et réel progrès que s'est formée la *Société des Vidanges et Engrais de l'Ouest* dont le siège est à Paris, rue Tailbout, 80, ayant une succursale à Nantes, et qui vient d'en établir une à Angers.

Nous ne pouvons ici développer tous les avantages qui résulteront, pour le public, de ce nouveau système d'exploitation; ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est qu'il supprime ces immondes véhicules que l'on heurte le soir et qui infectent la rue et l'intérieur des maisons pendant des nuits entières.

Nous croyons savoir que la municipalité d'Angers a vivement encouragé cette innovation; le public, par ses suffrages et par son concours, ne saurait être indifférent à ce progrès qui offre aux actionnaires la perspective de bénéfices importants et certains.

La Souscription est ouverte, jusqu'au 31 décembre, à SAUMUR, 4, place de la Bilange.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

Par extraordinaire

VENDREDI 27 décembre 1878.

La Fille de Madame Angot

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Clairville, Siraudin et Koniag, musique de CHARLES LECOQ.

Distribution des principaux rôles. — Ange Pitou, M. Descamps; — Pomponnet, M. Boulanger; — Larivaudière, M. Leroy; — Trémitz, M. Servat; — Loucard, M. Letellier; — M^{lle} Lange, M^{lle} Rita Lelong; — Clairette, M^{lle} Thibaut; — Amaranthe, M^{lle} Dieudonné; — Javotte, M^{lle} Astruc, etc.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Jérôme. — L'Inde anglaise et l'Afghanistan, par Ernest Herbault. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Les travaux du port du Havre, par C. M. — Bulletin financier, par Plutus. — Histoire de la Poste aux lettres et du Timbre-Poste, par Arthur de Rothschild. — Livres illustrés. — Courrier des modes, par M^{lle} Iza de Cérigny.

GRAVURES: Théâtre du Gymnase-Dramatique: *L'Age ingrat*, comédie en trois actes, de M. Edouard Pailleron. Acte II. — La guerre dans l'Afghanistan: éléphant attelé à une pièce d'artillerie. Un poste avancé de l'armée anglo-indienne. La porte du bazar, à Caboul. Les généraux sir Frédéric Haines, Donald Stewart, F. S. Roberts, sir Samuel Browne et A. S. Piddulph, commandant les forces expéditionnaires anglaises dans l'Afghanistan. — Agrandissement du port du Havre: travaux de nuit à marée basse. — Roland furieux. — Histoire de la

Poste aux lettres et du Timbre-Poste (huit dessins). — La Suisse: Touristes à Interlaken. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

LA TOILETTE DE PARIS

Journal illustré des dames,

Paraissant une fois par mois.

BUREAUX, 25, RUE DE LILLE.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices le journal la *Toilette de Paris*, une des meilleures publications consacrées à la mode. Le journal la *Toilette de Paris* est composé de 8 pages entièrement occupées par les gravures de toutes sortes qu'il donne à profusion: confections et toilettes pour tout âge, y compris une quantité de costumes pour enfants, lingerie, coiffures, chapeaux, travaux d'aiguille, crochet, broderie, tapisserie, dentelle, etc., accompagnées de descriptions très-détaillées.

Les patrons imprimés, pouvant être facilement découpés, permettent aux abonnés de faire elles-mêmes, ou de faire faire, sous leur contrôle, tous leurs vêtements.

Ajoutons qu'une excellente chronique donne de sérieux renseignements sur la mode en général, signalant les étoffes nouvelles et répudiant tout ce qui est du domaine de l'excentricité.

Nous le répétons, la *Toilette de Paris* est un journal utile, absolument technique et pratique, indispensable aux couturières, modistes et lingères, de même qu'aux dames qui aiment à être tenues au courant des véritables modes nouvelles.

PREMIÈRE ÉDITION: Comprenant par livraison mensuelle un numéro de huit pages grand format orné d'un grand nombre de dessins, une gravure colorée et une feuille de patrons imprimés grandeur naturelle.

DEUXIÈME ÉDITION: Comprenant, outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle d'une des toilettes représentées par les gravures.

1^{re} édition. 2^e édition.
Paris et Départements. 1 an, 6 fr. 12 fr.
Union Postale. 1 an, 7 fr. 50 15 fr.

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste à l'ordre de M. le gérant de la *Toilette de Paris*.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de la *Toilette de Paris*, 25, rue de Lille, Paris.

MUSÉE DES FAMILLES.

Lorsque, par un rapport officiel du Conservateur de la Bibliothèque nationale, il est déclaré que le *Musée des Familles* est de toutes les Revues celle qui est le plus demandée des lecteurs;

Lorsque les chefs militaires disent au ministre de la guerre que l'ouvrage le plus recherché des Bibliothèques de régiments est le *Musée des Familles*;

Quand, depuis quarante-six ans, le ministre de l'Instruction publique et la Ville de Paris le donnent à leurs élèves;

Et que, depuis quarante-six ans, il est l'hôte et l'ami de tous les foyers;

Une telle œuvre, une publication ainsi honorée, n'a pas besoin qu'on la recommande; son succès, sa réputation européenne, parlent pour elle.

Le *Musée* est, par excellence, le livre des familles; jeunes et vieux, la mère, la jeune fille, y trouvent amusement, instruction et bons conseils; c'est une corbeille où les fleurs se mêlent aux fruits; l'excellence des illustrations à la richesse variée des textes.

Les *Modes vraies* — 29^e année — qui peuvent se prendre séparément, mais qui sont comme un annexe du *Musée*, n'obtiennent pas un moindre succès; c'est le manuel de la mère de famille qui recherche l'économie et le bon goût, de la jeune femme qui veut être mise à la mode avec décence. Patrons de grandeur naturelle, gravures de modes et tapisseries colorées, gravures, travaux de toute sorte. Les *Modes vraies* éprouvent cette année d'importantes améliorations qui accroîtront encore la vogue dont elles jouissent.

J. DE L'ÉTANG.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revals-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 75,124 : M. et M^{me} Léger, d'une *maladie du foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 : M^{me} Chauvet-Pizzalot, d'*anémie*, d'*épuisement* et d'*étouffements*. — Cure N° 62,476 : Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). — La Revals-cière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPANET, curé. — N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revals-cière. Recevez, etc. — LÉON PUYCLET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revals-cière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revals-cière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr.; 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONBRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épici-er, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHAN-TRAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plan-tagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, Buch-MANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharma-ciens et épiciers. — Du Barry et C^o LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — soir.		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 DÉCEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	70 55	15	»	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	365	»	»	Canal de Suez	735	1 20	»
4 1/2 %	79 83	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	840	10	»	Crédit Mobilier esp.	765	5	»
5 %	107 50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	671 35	3 75	»	Société autrichienne	335	»	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	510	»	»	Crédit Mobilier	492 50	»	1 25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	342 50	»	»	Crédit foncier d'Autriche	371 25	2 50	»	Orléans	368	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516 50	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	366	»	»
— 1865, 4 %	539 50	»	»	Est	»	»	»	Est	350 25	»	»
— 1869, 3 %	413 75	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1078 75	»	1 25	Nord	373	»	»
— 1874, 3 %	406 50	»	»	Nord	»	»	»	Ouest	364 50	»	»
— 1875, 4 %	514	»	»	Orléans	1165	»	1 25	Midi	364 50	»	»
— 1876, 4 %	513	»	»	Orléans	1165	»	1 25	Charentes	»	»	»
Banque de France	8150	40	»	Compagnie parisienne du Gaz	1284 50	9 50	»	C ^o Canaux agricoles	276 45	»	»
Comptoir d'escompte	785	6 25	»	C. gén. Transatlantique	301 25	1 25	»	Canal de Suez	555	»	»
Crédit agricole, 200 f. p.	475	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 9 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
8 — 56 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir, omnibus.
4 — 10 — —	express omnibus.
7 — 15 — —	(s'arrête à Angers) omnibus.
10 — 37 — —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 41 — —	omnibus express.
9 — 40 — —	omnibus-mixte.
12 — 44 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

BUREAUX : 29, RUE SAINT-ROCH. 46^e ANNÉE 1879. Abonnement annuel, commençant en janvier. — MUSEE SEUL : Paris, 7 francs; Départements, 8 fr. 50. MUSEE et MODRES réunis : Paris, 13 francs; Départements, 16 francs. (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. *Moralité irréprochable.* Texte par A. Genovay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kaufmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente.

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, Paris, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42; Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTES.

Complément facultatif du MUSÉE **MODES VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE** 29^e ANNÉE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Récréations intelligentes, Causeries, Jeux et Jardinage de salon, Proverbes, Charades, Enigmes, etc., Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50, avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs.

Préfecture de la Vienne.

COLONIE AGRICOLE DE SAINT-HILAIRE.

ADJUDICATION

DE

DIVERSES FOURNITURES

Nécessaires au service.

Le 4 janvier 1879, à une heure du soir, il sera procédé, à la Préfecture de la Vienne, salle ordinaire des adjudications, sous la présidence de M. le Préfet ou de son délégué, dans les formes prescrites par le règlement du 31 juillet 1852, à l'adjudication de fournitures dont le détail suit :

1 ^o Froment.....	60.000	kil.
2 ^o Seigle.....	50.000	»
3 ^o Lentilles.....	1.500	»
4 ^o Pois verts.....	1.500	»
5 ^o Haricots blancs..	4.000	»
6 ^o Haricots couleurs.	1.500	»
7 ^o Riz.....	2.500	»
8 ^o Saindoux.....	2.000	»
9 ^o Huile à manger..	200	»
10 ^o Sel marin.....	4.000	»
11 ^o Bougies.....	150	»
12 ^o Mélasse.....	2.500	»
13 ^o Huile de pétrole..	2.500	»
14 ^o Huile de colza... 1.000	»	
15 ^o Charbon de terre.	60.000	»
16 ^o Pommes de terre.	10.000	»

Chacune de ces fournitures devra être soumissionnée à part et sera adjugée isolément.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges au Ministère de l'Intérieur (Direction des Prisons, Etablissements Pénitentiaires, 78 bis, rue de Valenciennes), 4^e bureau; à la Préfecture de la Vienne (3^e division), ou à la Colonie de Saint-Hilaire.

A l'appui de la soumission qui devra être écrite sur une feuille de papier timbré de 0 fr. 60 c., chaque concurrent devra produire : 1^o s'il est négociant ou marchand, sa patente et un certificat du Maire de sa commune constatant qu'il est régulièrement pa-

tenté; s'il est propriétaire ou agriculteur, un certificat du Maire de sa commune constatant sa profession; 2^o une promesse valable, sur papier timbré, de garantir l'exécution de ses engagements par un des moyens indiqués au règlement du 31 juillet 1852. Poitiers, le 20 novembre 1878. Le Préfet de la Vienne, Martial BAILE.

Modèle de soumission.

Je, soussigné (nom, prénoms et domicile), après avoir pris connaissance du règlement du 31 juillet 1852 et du cahier des charges relatif à la fourniture de nécessaire au service de la Colonie de Saint-Hilaire, m'engage à effectuer cette fourniture à raison de, savoir : (porter les prix en toutes lettres). Fait à .. le .. 18 ..

Modèle de promesse de cautionnement.

Je, soussigné (nom, prénoms et domicile), m'engage, dans le cas où je serais déclaré adjudicataire des fournitures ou d'une partie des fournitures comprises au lot, nécessaires au service de la Colonie de Saint-Hilaire, de garantir l'exécution de mes engagements par l'un des moyens indiqués au règlement du 31 juillet 1852. Fait à .. le .. 18 ..

A VENDRE A LOUER PRÉSENTMENT, OU A ARRETER UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet. Avec vaste courie, remise, grenier au-dessus, jardin et éuclos y attenants, superficie, 22 ares. Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture. S'adresser à M. GRILLEPOIS-GAMIGNON, rue des Fontaines. (149)

PAR SUITE DE DÉCÈS,

A VENDRE DE SUITE

DE GRÉ À GRÉ,

UN SOLDE ARTICLES DE BLANC

Cols, Mouchoirs, Broderies, etc., etc.

S'adresser à M. MORHAU, huissier à Angers. (645)

A VENDRE

BEAU CHEVAL

Excellent sous tous les rapports.

S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent. (639)

SPÉCIALITÉ

DE PATÉS D'ALOUETTES

Aux foies gras truffés, de M. Guinaudeau, de Doué-la-Fontaine.

Dépôts à Saumur, chez M. GUY-ROBIN et à l'Hôtel d'Anjou. (674)

Goutte, Gravelle. Neuf guérisons sur dix.

SALICYLATE LITHINE

SCHLUMBERGER

SEUL BREVETÉ

60 pilules — Flacon 5 fr.

préparé par CHEVRIER, Pharm^o, 21, boulevard Montmartre, Paris.

Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

PAS DE BONNE SALADE

SANS HUILE D'OLIVE

de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Marit.)

1, rue du Lazaret (sur le Port).

La Maison accepte des représentants.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Blange, n° 4.

PAPIER WLINS

Le grand succès de ce remède est dû à la propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples; une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fr. 1.50. Se défier des contrefaç.

Exposition universelle 1878

MÉDAILLE D'ARGENT.

VITICULTURE DE L'ANJOU

Arrondissement de Saumur.

Par

Eugène BORTY.

EN VENTE

Chez M. E. MILLON, libraire, rue d'Orléans, Saumur.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

ALMANACH

DU

MAGASIN PITTORESQUE

Pour 1879

Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.

PRIX, pour Paris, 50 cent.; — franco par la poste, 75 cent.

On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1879. Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque.

Où réunis en collection, par volume contenant le nombre d'Almanach désigné par les acheteurs.

Les Almanachs réunis en volumes se payent également 50 centimes chacun, et franco par la poste, 75 centimes.

Aux Bureaux, quai des Grands-Augustins, 39, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.